

## FORMATION « COACH TRIATHLON SANTÉ NIVEAU 2 »

La F.F.TRI. lance la formation « Coach triathlon santé de Niveau 2 ». Au travers de cette nouvelle formation, l'objectif est de former et de certifier des éducateurs bénévoles en capacité d'encadrer la pratique du triathlon à des fins de santé notamment auprès de pratiquants ayant reçu une prescription médicale. Cette formation a été reconnue et validée par la commission médicale du CNOSF. Elle répond aux exigences de l'instruction interministérielle du 3 mars 2017 relative à la mise en œuvre des articles L.1172-1 et D.1172-1 à D.1172-5 du code de la santé publique et portant guide sur les conditions de dispensation de l'activité physique adaptée prescrite par le médecin traitant à des patients atteints d'une affection de longue durée.



Du dimanche 18 octobre à 10h00 au mercredi 21 octobre à 13h30



Comité Régional Olympique et Sportif d'Ile de France  
1 Rue des Carrières, 94250 Gentilly



Diplôme pré requis avant l'entrée en formation :  
BF4 Triathlon ou DEJEPS Triathlon ou UCC Triathlon  
+  
Avoir suivi la formation « Coach Triathlon Santé de Niveau 1 »



30 heures de formation avec 27 h en présentiel et 3h en e-learning



1 journée d'examen au printemps 2021 (date communiquée ultérieurement)



Frais pédagogique : 100 Euros  
Frais de restauration : à préciser



Inscription à la formation [en cliquant ici](#)



Contact et information auprès de Romain Lieux, CTN F.F.TRI.  
+33 6 31 67 80 96 ou [rlieux@fftri.com](mailto:rlieux@fftri.com)

## PLANNING DE LA FORMATION « COACH TRIATHLON SANTÉ NIVEAU 2 »

	Dimanche 18 Octobre	Lundi 19 Octobre	Mardi 20 Octobre	Mercredi 21 Octobre
8h00 – 9h00		Actualisation des gestes de premier secours	Adaptation des activités physiques : tolérance et autonomie dans la pratique	Etre capable d'établir un bilan simple et pertinent pour les prescripteurs et les patients
9h00 – 10h00		- Prendre en compte l'environnement pour établir un plan de secours	-	-
10h00 – 11h00	Introduction et présentation de la formation	- Règles de sécurité pour chaque personne malade	Animation d'une séance d'Activité Physique et Sportive (APS)	Adaptation de la pratique en fonction de l'environnement, la météo et du niveau de performance et d'autonomie des pratiquants
11h00 – 12h00	Les principes de l'Education Thérapeutique du Patient (ETP)			
12h00 – 13h30	Déjeuner au CREPS	Déjeuner au CREPS	Déjeuner au CREPS	Clôture de la formation
13h30 – 14h30		Description sommaire des pathologies		
14h30 – 15h30	Les principes de l'Education Thérapeutique du Patient (ETP)	- Prise en compte des inaptitudes définies par le médecin	Savoir transformer les APS pour les enseigner	
15h30 – 16h30	- Les principes du sport-santé	- Mesures générales de prévention applicables à l'ensemble des personnes porteuses de pathologies chroniques	- Evaluation des séances à l'aide des outils fédéraux	
16h30 – 17h30				



Equipe pédagogique : cadre technique triathlon, enseignant APAS, médecin, secouriste